



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E9126

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/1984

Forme juridique : SCOP

Capital : 11 750

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 84 B 472

Siret : 329 489 249 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3087-001-80

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 391801

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 391801

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : AEJ

8 BOULEVARD MOULIN GUIEU
13013 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 66 06 19

Portable :

Site Internet : www.a-e-j.com

E-mail : aej.etude@orange.fr

Responsabilité légale :

CARVIN LAURENT GÉRANT

Fax : 04 91 61 38 77

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	30/03/2021
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	30/03/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	22/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/02/2024
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/04/2024
o Ventilation mécanique	22/02/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.